

Compte-rendu de la réunion du Comité d'exploration des options (CEO) Examen des écoles élémentaires de Clare

Deuxième réunion publique le mercredi 15 février 2017 à 19 h Salle des anciens combattants, Saulnierville

Présences : On compte 77 personnes présentes.

1. Mot de bienvenue – Paul d'Entremont, facilitateur

Le facilitateur appelle la réunion à l'ordre à 19 h. Il présente un aperçu PowerPoint expliquant le processus d'examen des écoles élémentaires de Clare avec les objectifs de la réunion conformément à la politique provinciale de l'examen des écoles. Il explique la politique et fait un survol sur le travail du CEO à date. Il fait la présentation des membres du CEO et du Conseil scolaire acadien provincial présents et il explique leur mandat. Il présente des deux scénarios choisis :

- 1) École Stella-Maris accueille École Saint-Albert et l'École Joseph-Dugas accueille l'École Jean-Marie-Gay; et,
- 2) une école élémentaire pour toute la région.

Il présente les impacts budgétaires, la dotation du personnel, l'optimisation des ressources et l'utilisation communautaire dans chacun des deux scénarios. Il invite une discussion entre les gens de la communauté présents.

Brent Surette (directeur régional du CSAP) et le facilitateur répondent aux questions au fur et à mesure.

Il y a une question du public sur le fait que la baisse de trois enseignants représente 510 000 \$. Il est expliqué qu'il s'agit d'autres dépenses aussi. Un point de clarification est présenté pour expliquer que ce chiffre est pour les quatre écoles élémentaires de Clare.

Il y a une inquiétude sur le fait qu'il y aura un autobus de moins (dans le scénario 1) et si ça va faire en sorte que les élèves seront plus longtemps sur l'autobus.

Chris Mazeroll demande comment on calcule les inscriptions et les baisses prévues alors qu'elles sont stables depuis quelques années.

En réponse à une question, les données fournis dans le personnel enseignant comprennent l'administration. Les gens questionnent aussi ce qui va se produire avec le personnel d'appui et ce que cela va représenter aux communautés où il y a les écoles présentement.

2. Division en groupes

Le facilitateur invite les participants à se diviser en quatre groupes pour avoir une discussion de 20 minutes sur chacun des deux scénarios. Une plénière suit avec les commentaires, questions, etc. Le CEO doit considérer les commentaires et questions en préparant sa recommandation/son rapport final. Il explique que la recommandation du CEO constitue la présentation de la troisième réunion publique, là où les commentaires et questions du public servent à affirmer/renforcer la recommandation finale.

Il y a une question à savoir ce qui va arriver quand le Conseil scolaire décide l'option choisie. On demande combien de temps que ça prendra une fois la recommandation rendue au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance pour effectuer l'option choisie. Quelle est la ligne de temps prévue ? On ne peut pas prévoir pendant combien de temps qu'on aura le statut quo avant les changements proposés, et aussi combien de parents qui choisiront d'envoyer leurs enfants à une école plus proche comme à Weymouth et Port Maitland. Un commentaire énoncé : Quant au transport scolaire, c'est une affaire de perdre une école, c'est une autre affaire de perdre son autobus scolaire à cause de la distance.

3. Plénière des groupes

Les quatre groupes présentent leur rapport respectif suite à leurs discussions en plénière comme suit :

Groupe 1 :

Scénario 1 : Helen Doucet rapporte que le groupe demande comment on va décider quel autobus qui sera éliminé afin de rendre les élèves dans un délai d'une heure. Elle demande quand les rénovations aux deux écoles se feront, pendant l'année ou en été ? Est-ce que le gouvernement réalise qu'on voudra vraiment dépenser de l'argent sur une nouvelle école ? Pourquoi ne pas faire des rénovations dans les deux écoles ? On regarde à Halifax où le CSAP prend des vieilles écoles du Halifax Regional School Board pour les rénover. On peut faire ça ici avec la diminution dans le nombre d'élèves. Selon elle, ils ont décidé de fermer des petites écoles à l'Î.-P.-É. aux années 1970 et, maintenant, on se demande si c'était une bonne idée. Elle demande quel est l'état réel de l'École Joseph-Dugas avec la moisissure. La qualité de l'école est-elle inférieure ? Quels sont les coûts pour les rénovations des deux écoles ? Pour certains, le scénario 1 est meilleur parce qu'il protège les deux bouts de Clare.

Scénario 2 : Elle demande comment les autobus vont faire un voyage à l'élémentaire et ensuite se rendre au secondaire à temps. S'il y a une école à côté de l'école secondaire, est-ce que les autobus scolaires vont ramasser tous les élèves ensemble de la maternelle à 12 pour les amener aux écoles ? Comment est-ce que ça va marcher ? Elle questionne les conséquences sur l'assimilation, peu importe la décision, surtout du côté de Saint-Albert où on aime de faire la promotion du français, comment ça va affecter les

deux bouts de Clare. Elle demande comment peut-on garantir une qualité d'enseignement à l'élémentaire avec un plus grand groupe. Elle demande quels sont les coûts pour réparer les écoles. Comment peut-on assurer une éducation de qualité au bas niveau à un plus grand groupe ? Maintenant les classes sont plus petites, il faut que ce soit indiqué quelque part. Elle demande ce qui arrive aux écoles si elles ferment. (Elles deviennent la propriété de la municipalité). Quel sera l'impact sur la Garderie et la Petite Académie s'il y a une école neuve et comment les spécialistes (orthophonistes, etc) seront-ils affectés en Clare et en Argyle ? Les spécialistes sont accordés selon le nombre d'élèves.

Groupe 2 :

Scénario 1 : Victor Gaudet note que le groupe avait aussi beaucoup de questions. Le premier était la distance, sans une école centrale, ça arracherait 20 minutes de transport selon des régions. Deux écoles est mieux qu'une école quand on considère la séparation des classes. Les modifications aux écoles doivent-elles faites avant que les élèves entrent dans l'école et exigent-elles les critères de 2017-2018 ? On parle de rénovations pour 4 millions de \$. Si oui, ça ne va pas aller si vite que ça. Il questionne les effets des classes combinées, c'est un avantage et un désavantage. Il demande qu'il y ait une distance de moins d'une heure. Il demande s'il est possible d'avoir le scénario 1 (les deux écoles sans rénovations majeures) en attendant pour faire la demande à la province pour le scénario 2 (1 école).

Scénario 2 : Les points en faveur de ce scénario comprennent la possibilité de plus d'équipes de sports pour les compétitions avec les autres écoles de la province. L'école sera plus moderne avec des nouveautés et la technologie, un meilleur gymnase et l'équipement. Il y aura une stabilité des programmes d'orientation et d'éducation physique. Il y aura un symbole pour l'école qui sera le logo. Il y aura plus de clubs (cheerleading, débats). Il y aura plus en se mettant ensemble. Pour l'éducation physique, si on va d'une école à l'autre, ce n'est pas idéal, si l'enseignant doit se déplacer d'une école à une autre. Il y aura les conseillers en orientation et la musique, par exemple, en une école au lieu de se déplacer entre écoles. Quand il y a une crise dans une école et l'orienteur est dans une autre école, ça peut prendre une demi-heure à se rendre. Ce sera plus efficace. Ce serait bien d'avoir un centre communautaire attaché à l'école. Est-ce qu'il y aura une garderie ? Il demande ce qui arrivera à la Garderie familiale, la Pirouette, le service de garde, etc. Qu'est-ce qui va arriver à la Petite Académie ? L'obtention de deux classes au même niveau permet la séparation de certains élèves. Les points contre ce scénario sont la possibilité de classes combinées, la durée des trajets d'autobus surtout des extrémités de la région, c'est loin. De 30 employés à 18, c'est 12 emplois de moins. Il y aura la perte dans la dotation, ce qui va affecter l'économie de la région. Il n'y aura pas quatre concierges, quatre secrétaires etc. dans une école. Il y en aura trois de moins dépendant de la grandeur de l'école. Il y aura aussi une diminution dans la valeur des propriétés près des écoles. Que va-t-il

arriver si la population diminue et on a une nouvelle école. Les dépenses seront encore là pour l'école.

Groupe 3 :

Scénario 1 : Andrea Burke-Saulnier note qu'avec le scénario 1, en attendant pour le scénario 2, la deuxième option pourrait tomber à l'eau. Le groupe n'a pas parlé beaucoup de ce scénario car la forte majorité appuie le scénario 2.

Scénario 2 : Contre : On s'est demandé si le scénario 2 va mener à la marginalisation des élèves des frontières, qu'est-ce qui va arriver avec ces élèves, surtout les petits ? On doit assurer un service d'autobus qui fait du sens. Avantages : Les spécialistes peuvent rester sur place dans l'école, pas besoin de voyager. Les élèves pourront avoir de l'appui au moment et pas dans deux semaines. Ce sera plus facile pour l'organisation des activités et des partenariats avec la communauté. Les élèves seront plus actifs après l'école et il n'y aura pas besoin de quatre coordinateurs pour quatre écoles. Aussi, pour les Jeux de l'Acadie, on doit maintenant aller à St Mary's Bay Academy et à l'université Sainte-Anne pour organiser certains jeux parce qu'on n'a pas les installations ici sur place. Ailleurs, il y a les pistes et pelouses et les gymnases pour ces Jeux qui suivent les règlements et pour les pratiques. Il y aura une infrastructure à jour pour accommoder les besoins des élèves. Il y aura une école avec moins de classes combinées. On aura une infrastructure à jour, pas de moisissures et un bon système d'eau, aussi pour accommoder tous les élèves et ceux qui ont des besoins particuliers. Il y aura plus de place pour la visite de la GRC à l'école par exemple. La nouvelle technologie sera à jour, non seulement pour l'écologie, mais pour offrir un enseignement de qualité. Pour essayer de rénover ou de remplacer, ça marche moins bien.

Scénario 3 : Pourquoi seulement deux options, pourquoi ne pas avoir un troisième scénario : avoir une école de la maternelle à la 12^e année ? On pourrait avoir une école extraordinaire avec des ressources incroyables.

Groupe 4 :

Scénario 1 : André Robichaud rapporte que les points en faveur du scénario 1 sont que les écoles seront plus près des frontières de Clare, les trajets des autobus seront plus courts et il y aura moins de perte de personnel dans les écoles. Les classes seront plus petites, il y aura un meilleur rapport enseignants/élèves surtout pour les élèves en difficultés. On note qu'il faut s'assurer d'avoir les ressources pour préparer les élèves et le personnel pour la transition lors de la fusion des écoles. Il faudra s'assurer de bien coordonner le transport scolaire. Pour les points contre le scénario, il y a le danger de faire le processus une seconde fois lorsque la population sera plus petite. Il y aura peut-être encore des classes combinées dans l'avenir. Il y a trop de rénovations majeures requises dans les écoles.

Scénario 2 : Pour les points en faveur de ce scénario, on note que si on présente quelque chose au personnel, une seule réunion suffira, pas besoin de répéter les renseignements dans une 2^e école, donc tous les enseignants pourront recevoir les informations de premières mains. Avec une école neuve, il y aura une interaction entre les grands et les petits, surtout avec l'intention que la nouvelle école sera près de l'École secondaire. Avec plus d'élèves inscrits, il y aura une augmentation de la population, les ressources ne seront pas divisées entre les écoles. On ne perdra pas de temps de voyage entre les écoles. Il faudra s'assurer de bien coordonner le transport scolaire. Ça permettra de maximiser l'accès aux services plus souvent. Il y aura un plus grand esprit communautaire. La transition sera plus facile vers le secondaire. Il y aura une meilleure technologie parce qu'on commence à zéro au lieu d'améliorer les infrastructures existantes. Il y aura plus d'un enseignant au même niveau pour les permettre de discuter entre eux. On peut rediviser les groupes s'il y a des problèmes dans un groupe. Une nouvelle école apportera plus de technologies. Quant aux points contre le scénario 2, on a parlé du placement près de l'École secondaire, ça pourrait créer des problèmes de circulation sur le chemin Placide-Comeau, donc ça augmente un danger. Ça va faire aussi une école qui est plus loin des extrémités de Clare, ce qui va augmenter le temps de transport. Certains programmes ont des nombres limités de places par école, moins de places disponibles. Il y aura moins d'espace dans des lieux comme les gymnases (un au lieu de deux ou quatre). Il faudra faire attention aux besoins des élèves dans les classes combinées. Il y aura beaucoup de rénovations majeures qui seront requises dans les écoles élémentaires.

4. Autres commentaires du public

Daniel Thimot demande quels sont les coûts pour opérer les deux écoles versus une école neuve plus efficace et pour chauffer et entretenir deux écoles ? On ne parle pas de rénovations à long terme. Il faut aussi considérer le maintien (toit, chauffage, etc) pour deux écoles rénovées dans les années à venir au lieu d'une école. Il faut voir aux écoles plus en santé. Les rénovations peuvent être dispendieuses. Ces informations se trouvaient dans les documents des scénarios présentés.

Chris Mazerolle demande s'il y a eu des études faites sur la fermeture d'écoles ailleurs. Le facilitateur souligne d'autres endroits où la révision des écoles a eu lieu dans la province et que le CEO a accès aux documents. Chris Mazerolle note qu'il faut voir à l'impact économique par les pertes d'emplois. Il note que le format est difficile à gérer. Il faut présenter des documents sur une feuille comparative au lieu de deux différents documents. Il souligne qu'il aurait été bien d'avoir les documents à l'avance au lieu de les digérer ici. La division en groupe permet de répéter les commentaires. Ça aurait été plus facile d'avoir les commentaires de tout le monde. Il suggère de regarder à d'autres scénarios, pas seulement deux. Il voudrait voir de plus près l'impact des scénarios sur

l'enseignement, les élèves, l'économie, la culture. Les écoles sont le centre de la francophonie de la région, selon lui. Moins il y a d'édifices, plus ça va nuire.

Suzanne Saulnier, directrice générale du Centre provincial de ressources préscolaires, défend les intérêts de la petite enfance. Elle trouve ce travail très intéressant puisqu'elle a déjà eu ces discussions à l'entrée de son fils à l'école il y a douze ans et avec l'ancien directeur général du CSAP. Elle reconnaît que les changements en éducation prennent du temps. Elle souligne un point qu'elle estime très important pour le comité à considérer, soit celui des services reliés à la petite enfance essentiels pour leur place dans l'école. Elle note qu'il y a deux centres de la petite enfance règlementés par le ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance, un centre de ressources à la famille et 1 agence de garde en milieu familiale qui est aussi règlementé par le ministère, dont trois parmi eux installés à l'École Joseph-Dugas. Il s'agit d'un parapluie qui fonctionne très bien et qui est très accessible aux jeunes familles de la communauté. Ce modèle est aussi appuyé par les ministères de l'Éducation et des Services communautaires. Il a été et continue d'être reconnu comme modèle à suivre pour d'autres communautaires à travers la province. Selon elle, la recherche démontre l'importance d'appuyer les jeunes familles par ces genres de services spécifiquement attachés à une école pour l'épanouissement culturel et linguistique d'une communauté acadienne/francophone en milieu minoritaire. Le CSAP a bien dit que les programmes reliés à la petite enfance sont prioritaires pour le CSAP quand il regarde aux services attachés à leurs écoles. Les services et programmes offerts en français aux jeunes familles et les tout-petits avant même l'entrée scolaire a non seulement des bienfaits pour l'enfant et sa famille, mais c'est aussi un moyen extrêmement efficace de recrutement des élèves au CSAP aux programmes de Grandir en français jusqu'à la 12^e année. Elle croit qu'il est important de bien penser aux services de la petite enfance et comment ils pourraient et devraient être intégrés dans la planification. Elle comprend que le travail du CEO se concentre plutôt sur les 4 écoles élémentaires et qu'il y a des lignes directrices très claires et précises. Elle estime que c'est dommage qu'on ne parle que des 4 écoles élémentaires et non pas des 5 écoles de la communauté. Une planification bien pensée et développée de l'avenir de l'éducation de la petite enfance jusqu'au secondaire devrait inclure toutes les écoles. Elle demande donc au comité de consulter tous les services reliés à la petite enfance existants à la Baie Sainte-Marie et de les inclure dans la planification d'une nouvelle structure peu importe la forme et le ou les lieux dans cette nouvelle structure avant de présenter sa recommandation au CSAP. On sait qu'en regardant les nombres d'élèves présentement dans les 5 écoles et les projections de l'avenir, le statut quo de maintenir ces 5 édifices n'est pas du tout réaliste. Elle voit l'importance et la nécessité pour le CEO de faire une recommandation solide concernant l'avenir de non seulement les 4 écoles élémentaires, mais plutôt des 5 écoles de la région. Il ne faut pas manquer, selon elle, la chance de créer une

infrastructure d'éducation exceptionnelle de haute qualité et durable à la Baie Sainte-Marie pour des générations à venir.

Janice ??, parent qui habite la région de Lac-des-Doucette, souligne qu'elle ne veut pas s'assimiler dans les écoles anglophones. Elle préfère garder le scénario des deux écoles avec une école à Meteghan, ce sera mieux pour sa communauté. Elle ne veut pas envoyer ses enfants à Port Maitland, mais pas les avoir dans l'autobus trop longtemps. Une école c'est trop loin.

Elaine Thimot, directrice générale de la Société acadienne de Clare, remet une présentation au CEO pour considération qui demande la construction d'une nouvelle école moderne qui répondra aux besoins des technologies et de l'éducation en 2017 et, entre autres, qui inclut un Centre scolaire communautaire où les jeunes et la communauté de Clare auront un lieu de rencontre et qui soit située près de l'Université Sainte-Anne afin d'avoir accès aux services éducatifs offerts là. Elle souligne qu'au début on regardait à une révision des écoles de Clare et quelque temps après, on a dit les écoles *élémentaires* de Clare. Ça donc changé quelque part. Elle demande une entente entre les écoles, la municipalité et l'Université pour développer la culture et donner des chances aux élèves.

Helen Doucet, grand-parent, croit qu'il y a une éducation de qualité dans les quatre écoles élémentaires de Clare. Les quatre écoles sont extrêmement bonnes. Elle ne peut pas voir qu'avoir un gros gymnase dans l'école va augmenter la qualité de l'éducation dans nos écoles.

5. **Conclusion** – Michel Comeau

Le directeur général du Conseil scolaire acadien provincial, Michel Comeau, remercie les participants de la part des membres du Conseil d'avoir accepté de venir et pour leurs commentaires qui feront partie de l'analyse du comité pour ensuite arriver à un scénario qui va essentiellement répondre dans la meilleure mesure du possible à une éducation de qualité pour nos élèves. On est très content de voir le taux de participation ce soir. On n'est pas limité à ce soir, on peut encore soumettre les commentaires et il invite les gens de dire aux gens qui n'ont pas pu se rendre ce soir de soumettre leurs commentaires. Il les a remerciés pour les nouveautés et commentaires présentés.

6. **Ajournement**

L'ajournement est proposé à 21 h 40.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 16 février 2017